

Communiqué de presse

Ganges le jeudi 23 janvier 2025

Collectif pour le maintien de la Maternité de Ganges
collectif-maintiendelaternitedeganges.fr

La Manif festive organisée par le collectif le 18 janvier 2025 pour l'anniversaire des 50 ans de la loi Veil a rassemblé environ 400 personnes venues de nos villages cévenols.

Les informations et les témoignages sur la situation concrète des femmes de ce vaste territoire des Cévennes ont reçu un large écho dans les médias. Ils ont permis à l'Agence Régionale de Santé de prendre conscience de la réalité de la situation : pas d'IVG possible sur ce territoire de 74 communes !

Une nouvelle fois depuis la fermeture du service d'obstétrique de la clinique de Ganges en décembre 2022, les manifestants ont réclamé l'accès à des soins obstétricaux et gynécologiques de proximité, à la possibilité d'accoucher ou d'avorter sur place, sans avoir à faire 1 ou 2 h de route pour rejoindre un service hospitalier.

Le collectif remercie ses concitoyens pour leur présence et leur soutien dans ce combat qui continuera jusqu'à la réouverture du Service Maternité de Ganges et tant que des femmes accoucheront aux bords des routes.

Continuez à nous envoyer vos témoignages et vos propositions !

Vous êtes invités à la réunion publique d'information sur l'avancement des démarches et la poursuite des actions qui aura lieu salle du Cantou le 18 février 2025 au Vigan à 18h30.

Merci de communiquer ces informations sur vos supports

Pour nous contacter :

Isabelle Boisson 06 75 91 51 04

Bruno Canard 06 75 02 04 17